

PILOTE DE LIGNE (EPL)

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme visé niveau bac+3 grade licence

Domaine(s) ministériel(s) : Sciences, Technologies, Santé

Présentation

Être Elève Pilote de Ligne de l'ENAC, c'est avoir la chance de bénéficier de la formation de pilote de l'Etat français, gratuite, exigeante et sélective. C'est aussi intégrer l'élite des pilotes destinés à exercer dans les compagnies aériennes. Les élèves bénéficient d'une formation de pointe, tant sur la partie théorique que sur la pratique dans nos centres, à bord des appareils de l'ENAC.

A noter : Grade de Licence, reconnu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur

Objectifs

Obtenir les certificats de l'ATPL Théorique, une licence de pilote professionnel CPL(A), une qualification IRME et une attestation de formation en équipage (MCC).

Contenu de la formation

La filière nationale ENAC vous permettra d'acquérir les connaissances aéronautiques et la maîtrise professionnelle spécifique au métier de pilote de ligne.

Les Elèves Pilotes de Ligne suivent un cours intégré de pilote de transport aérien commercial, qui dure environ 24 mois. Au programme de la formation théorique, Connaissances générales des aéronefs, Performances et préparation du vol, Performances humaines et ses limites, Météorologie, Droit aérien, Navigation, Procédures opérationnelles, Mécanique du vol, Communication...

Au titre de la formation pratique, les élèves se préparent à la licence de pilote professionnel avion (CPL(A)), assortie de la qualification de vol aux instruments (IR) sur avion multi moteurs, ainsi qu'au certificat de formation au travail en équipage (MCC).

PLUS D'INFOS

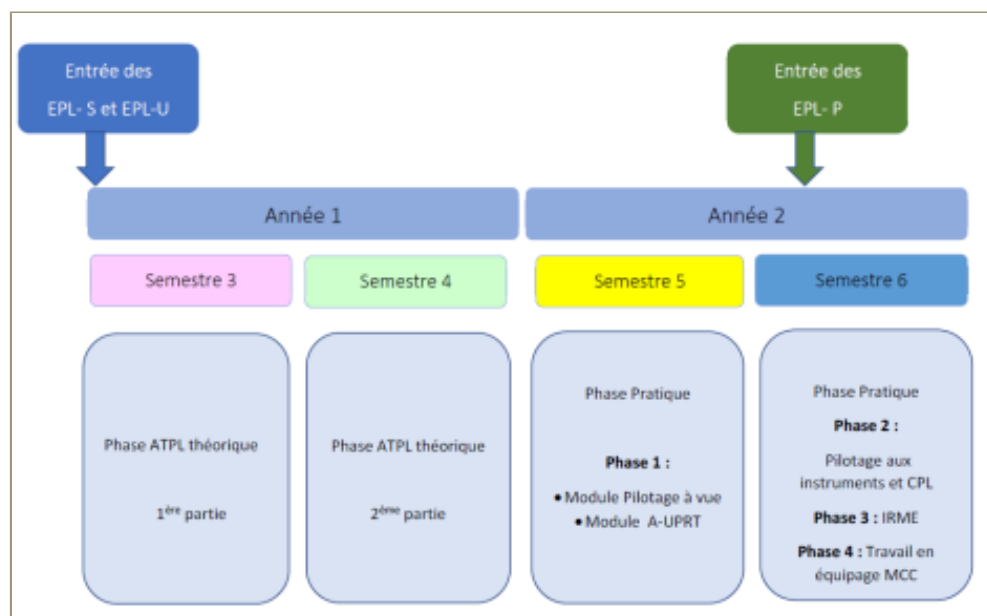
Niveau d'étude : BAC +3

Public concerné

* Formation initiale

Les lauréats du concours EPL/P suivent une formation pratique d'une durée dépendante de leurs qualifications.

Structure de la formation :



Le programme complet et détaillé de la formation sera prochainement visible sur le site. Mais vous pouvez, dès maintenant, consulter les cours dispensés en 1^{ère} année.

Organisation de la formation

Année 1

- EPL Anglais Niveau OACI (Obligatoire)
- LV115E - Anglais EPL Test OACI

- *Semestre 3 (Obligatoire)*

· CA123 - Certificat ATPL 010 Droit aérien et procédures de la Circulation aérienne

· FH123 - Certificat ATPL 040 Performances humaines

· MT103 - Certificat ATPL 050 Météorologie

· NA104 - Certificat ATPL 061 Navigation

· NA105 - Certificat ATPL 062 Radionavigation

· AE116 - Certificat ATPL 081 Aérodynamique - Mécanique du vol

· CA124 - Certificats ATPL 091 & 092 Communications VFR et IFR

· LV143E - Anglais Semestre 3

· CP100 - Certificat ATPL 100 KSA

- *Semestre 4 (Obligatoire)*

· AE117 - Certificat ATPL 021 Connaissance générale des aéronefs partie 1

· NA106 - Certificat ATPL 022 Connaissance générale des aéronefs partie 2

· OP104 - Certificat ATPL 031 Masse et centrage

· OP102 - Certificat ATPL 032 Performance avion

· OP109 - Certificat ATPL 033 Préparation et suivi du vol

· OP107 - Certificat ATPL 070 Procédures Opérationnelles

· LV144E - Anglais Semestre 4

· CP100 - Certificat ATPL 100 KSA

· DD101 - Rentrée Climat

· DD102 - Enjeux sociétaux

Conditions d'accès

La formation EPL à l'ENAC comporte 3 voies d'accès :

- EPL/S (Scientifique) : de 16 à 23 ans, pour les étudiants sans connaissance aéronautique, à partir de Bac+1.

- EPL/U (Universitaire) : de 17 à 28 ans, titulaire d'un diplôme scientifique Bac + 2 et :

- une licence avion ou hélicoptère avec une qualification valide,

ou

- une licence planeur,

ou

- l'ATPL théorique depuis moins d'un an.

- EPL/P (Pratique) : de 18 à 30 ans, titulaire du baccalauréat, de la licence de Pilote Professionnel (CPL) et de l'ATPL théorique.

Pour plus d'informations sur les conditions d'accès, cliquer [ici](#).

Insertion professionnelle

A l'issue de votre formation, vous serez destiné à exercer votre métier au sein des compagnies aériennes. Lors de votre embauche en compagnie, vous effectuerez un stage de qualification de type adapté aux avions en service dans l'entreprise et à ses conditions d'exploitation. Au terme de cette qualification, vous serez copilote pendant plusieurs années, avant d'accéder à la fonction de commandant de bord.

Composante

ENAC - Ecole nationale de l'aviation civile

Lieu(x) de la formation

Biscarosse, Carcassonne, Castelnaudary, Melun, Montpellier, Saint Etienne de Saint Geoirs, Muret, Saint Yan, Toulouse

Contacts

Responsable

VOIVRET Stéphane
stephane.voivret@enac.fr
Tel. +33 (0)5 62 17 46 94